



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- CONSTATE l'installation de monsieur Yannick TOUCHET en remplacement de madame Nadine VANNEUVILLE au Conseil Municipal.

- OBSERVE une minute de silence en hommage à madame Maryline DALLEMAGNE et monsieur Jean-Claude PERON.

- ENTEND une information sur les travaux de requalification de la place de la République et de ses abords.

- EST INFORME du dépôt de quatre questions d'actualité et d'une motion qui seront abordées en fin de conseil.

- APPROUVE le compte rendu du conseil municipal du 2 juillet 2015 – **A L'UNANIMITE**

- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Fonds National de Prévention et à signer la convention avec le Fonds National de Prévention pour l'utilisation du logiciel Prorisq – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE de faire payer, à compter du 1^{er} septembre 2015, à terme échu, les charges des agents logés pour nécessité absolue de service et dans le cadre d'une convention d'occupation précaire avec astreinte sur la base d'un forfait mensuel de 150 euros et de 100 euros, spécifiquement pour le gardien du gymnase de la Cavée. DECIDE qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, suivant le type de fluide, les charges associées seront facturées par la commune ou par le prestataire directement à l'occupant. DEMANDE de faire procéder par les services fiscaux au paiement de la taxe d'habitation et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dès 2015, lorsque cela est possible, à tous les locataires quel que soit leur statut. DECIDE de réévaluer, pour les locataires approvisionnés en chauffage urbain (hors gardiens soumis au forfait), le montant mensuel du chauffage urbain à 60 euros au 1^{er} janvier 2016. – **A LA MAJORITE**

- FIXE le coefficient de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité à la valeur de 8,5 à partir du 1^{er} janvier 2016. – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE l'adhésion au groupement de commandes du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF) pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique, et l'acte constitutif de ce groupement de commandes et AUTORISE monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution afférentes – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la convention de financement du Contrat régional 2012/2017 avec le Conseil départemental du Val d'Oise et AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents afférents. – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer les conventions d'objectif et de financement « Lieux d'Accueil Enfants Parents » pour les maisons de quartier de la Challe et les Dix Arpents avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise. – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention de subvention de fonctionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise visant les actions dans le cadre de la politique d'accueil de l'enfance tournée vers le public en insertion et prioritairement suivi par les travailleurs sociaux de la CAF - **A L'UNANIMITE**

- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Eragny –
A L'UNANIMITE

- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association Eragny Lecture –
A LA MAJORITE

- EMET un avis favorable à la demande de dérogation dominicale formulée par le magasin INTERNITY à monsieur le Préfet du Val d'Oise - **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention de Projet urbain Partenarial entre la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, la Société Civile de Construction Vente Eragny Berges de l'Oise et la Ville, et AUTORISE monsieur le Maire ou monsieur Frédéric PARENT adjoint au maire chargé de l'Urbanisme, Transports et Plan de Circulation à signer cet avenant ainsi que ses actes subséquents.
- **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention de Projet urbain Partenarial entre la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, SPIRIT Immobilier et la Ville, et AUTORISE monsieur le Maire ou monsieur Frédéric PARENT adjoint au maire chargé de l'Urbanisme, Transports et Plan de Circulation à signer cet avenant ainsi que ses actes subséquents. - **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché n°42/10 lot n°2 de fourniture, maintenance et lavage de contenants de collecte avec la société PLASTIC OMNIUM et l'avenant n°2 au marché n°42/10 lot n°1 de collecte des déchets ménagers et assimilés avec la société SEPUR. – **A L'UNANIMITE**

- ENTEND une information sur la rentrée scolaire 2015/2016.

- Répond aux questions d'actualité déposées par les groupes « Eragny Bleu Marine », « Un Cœur pour Eragny » et « Ensemble, agissons autrement ».

- ADOPTE la motion « Ensemble, agissons pour la Poste ». – **A L'UNANIMITE**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 55.

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Nathalie BRAHAMI, Annabelle VICENTE, Adjoint au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL, Mamadou WADE, Conseillers Municipaux Délégués, Alain GAUDISSIABOIS, Pierre HERBELOT, Frédérick TOURNERET, Stéphanie AUVILLE, Aurélie LEBRUN, Alexandre KARADJINOV, Virgile EDRAGAS (à partir de 22h50), Anne-Sophie SIMOES CARVALHO, Yannick TOUCHET, Philippe RELIN, Yannick MAURICE, Karim ZIABAT, Christelle BORCIER, Alexandre MAHOUDEAUX, Stéphane CAPDET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Monsieur Frédéric PARENT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Madame Marie-Madeleine COLLOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES
- Monsieur Jérôme GONTIER a donné pouvoir à Madame Joëlle MARTINEZ
- Madame Uma SANKAR a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Madame Elodie SPRINGER a donné pouvoir à Madame Annabelle VICENTE
- Monsieur Virgile EDRAGAS a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS (jusqu'à 22h50)
- Madame Fadila BOUZIANE a donné pouvoir à Monsieur Philippe RELIN

Monsieur Pierre HERBELOT a été désigné comme secrétaire de séance.